	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 mai 2023	N° 2023-220

Convocation du 17 mai 2023

Aujourd'hui vendredi 26 mai 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX
M. Stéphane GOMOT à Mme Camille CHOPLIN
M. Laurent GUILLEMIN à M. Jean-Baptiste THONY
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Nadia SAADI
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
M. Michel LABARDIN à M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 16h40
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h00
Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS à partir de 12h00 et jusqu'à 12h23
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 16h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h28 et à partir de 13h25
Mme Delphine JAMET à Mme Céline PAPIN jusqu'à 9h56
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h50
M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET jusqu'à 13h40
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Amandine BETES jusqu'à 10h00
M. Patrick BOBET à M. Dominique ALCALA à partir de 14h50
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 12h40
Mme Fatiha BOZDAG à M. Christian BAGATE à partir de 16h02
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 13h00
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 13h12
Mme Daphné GAUSSENS à Fatiha BOZDAG à partir de 14h50 et jusqu'à 16h02 et à Mme Pascale PAVONE à partir de 16h02
M. Michel LABARDIN à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h29
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h50
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 10h00
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULION à M. Fabrice MORETTI jusqu'à 11h30
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 13h13
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 12h43
M. Patrick PUJOL à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULION à partir de 12h40
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina jusqu'à 10h25 et à partir de 11h20 et jusqu'à 12h57
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 12h08
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h30
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 16h30
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 13h13
Mme Agnès VERSEPUY à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 10h42 et à M. Jacques MANGON à partir de 14h50

EXCUSE(S) :

Madame Anne FAHMY, Madame Fabienne HELBIG.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 26 mai 2023	<i>Délibération</i>
	Direction du Tourisme	<i>N° 2023-220</i>

**Bordeaux Fête le vin 2023 - Subvention 2023 et Convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole -
Décision - Autorisation**

Monsieur Pierre HURMIC présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Bordeaux Fête le Vin 2023

L'édition 2023 capitalise sur le succès du nouveau format proposé en 2022, avec une nouvelle distribution des espaces, répartis sous forme de villages autour des pavillons des appellations : espaces de dégustation, de détente, d'animations, du territoire. De même, la manifestation, certifiée ISO 20121, confirme son engagement en matière d'accessibilité, d'inclusivité et de responsabilité, en promouvant une organisation éco-responsable à tous les niveaux : sélection d'acteurs locaux engagés et labellisés, amélioration du bilan carbone, matériaux de réemploi, valorisation des déchets, etc. Une démarche en cohérence avec la stratégie 2022-2026 « Bâtir, ensemble, une destination reconnue de tourisme responsable », visant à co-construire la stratégie touristique de la métropole bordelaise

Bordeaux Fête le Vin invite le grand public et les professionnels à échanger autour des valeurs et des produits du terroirs et de la transition du vignoble. Dix pavillons dédiés au vin et à sa dégustation seront implantés dans le Village, déployé sur tout le site, depuis la Maison Éco-citoyenne jusqu'au Musée d'Art Contemporain (CAPC). Une offre culinaire gourmande sera également proposée par des producteurs régionaux et plusieurs pavillons dédiés aux territoires et organismes de promotion présenteront la richesse touristique du Grand Sud-Ouest.

Un riche programme artistique, culturel et musical sera également adossé à la manifestation : animations musicales et concerts, exposition, interventions artistiques, soirées concerts-dégustations lors des Avant-Premières... Les grands voiliers s'amarreront à nouveau le long des quais du Port de la Lune. Le Galéon, Le Belem et La Santa Maria Manuela seront accessibles au public lors de visites en journée et aux partenaires de la manifestation. Quatre Pen Duick de l'association Eric Tabarly seront également présents.

Le bilan 2022 en chiffres

- 1 route des vins de 1,2 km sur les Quais de la Garonne
- 1200 vignerons et négociants
- 80 appellations viticoles
- 12 thématiques abordées lors des ateliers de l'École du Vin
- 14 000 personnes formées sur le Pavillon de l'École du Vin et sur les différents Pavillons des appellations
- 22 Pavillons de restauration, en partenariat avec l'Agence de l'Alimentation de Nouvelle-

Aquitaine

- 5300 personnes accueillies sur l'un des 3 grands voiliers affrétés pour Bordeaux Fête le Vin
- 67 restaurateurs et cavistes partenaires
- plus de 20 concerts d'artistes régionaux sur les quais et dans la Métropole
- 38 000 Pass dégustation vendus avec tickets TBM offerts pour favoriser le transport doux
- Une note moyenne de 8,3/10 attribuée par les visiteurs et de 8/10 par les professionnels (d'après une étude de satisfaction menée par le cabinet Poll&Roll auprès d'un échantillon de personnes)
- 41 restaurants et 26 caves et épiceries fines ont participé aux Avant-Premières
- 24 749 abonnés à la page Facebook « Bordeaux Fête le Vin » (+ 419 nouveaux abonnés en juin) et 5700 abonnés au compte Instagram (+ 893 nouveaux abonnés en juin)
- 260 journalistes et influenceurs accrédités pendant l'évènement

2. Soutien métropolitain

Avec 6,4 millions de nuitées marchandes en 2022, soit environ + 1,5% par rapport à 2019, le tourisme représente un secteur stratégique pourvoyeur d'emplois et d'une dynamique de croissance économique locale. Un des axes de notre stratégie de développement touristique vise à soutenir les grands évènements générateurs de fréquentation touristique, et de rayonnement national et international. À ce titre, une subvention est versée à chaque édition.

En 2022, Bordeaux Métropole avait apporté un soutien financier à hauteur de 120 000 €. Pour cette édition 2023, elle est sollicitée par l'OTCBM pour un soutien financier de 140 000 € (en conformité avec le Codev 5), ce qui représente 5,89 % du budget prévisionnel établi à ce jour à 2 377 869,36 € HT.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5217-2,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n°2021-603 du 25 novembre 2021 adoptant le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2022-193 du 25 mars 2022 adoptant la stratégie métropolitaine visant à faire de Bordeaux Métropole une destination reconnue de tourisme responsable,

VU la demande de subvention formulée par l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole en date du 5 juillet 2022,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT QUE le soutien à cette manifestation est en adéquation avec les préconisations du schéma de développement économique de Bordeaux Métropole (principalement la fiche n° 13 « promouvoir et accompagner les filières structurantes du territoire ») adopté par le Conseil métropolitain du 25 novembre 2021,

CONSIDÉRANT QUE le soutien à cette manifestation est en adéquation avec les préconisations de la stratégie tourisme responsable de Bordeaux Métropole (principalement les fiches n°5 « Accompagner la filière oenotouristique dans la valorisation des pratiques viticoles durables et dans son développement économique » et 8 « Proposer et valoriser les produits locaux ») adoptée par le Conseil métropolitain du 25 mars 2022,

CONSIDÉRANT QUE la manifestation « Bordeaux Fête le Vin » relève de la catégorie des grands évènements métropolitains qui participent à l'attractivité du territoire de Bordeaux Métropole par son ampleur, et qui présente des retombées économiques importantes,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 140 000 € en faveur de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole pour la réalisation de l'événement Bordeaux Fête le Vin 2023,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur TOUZEAU, Madame BLOCH, Madame PAPIN, Madame ZAMBON, Madame AMOUROUX, Madame CHOPLIN, Monsieur FARENIAUX, Monsieur GIRO, Monsieur LABARDIN, Madame LOUNICI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Monsieur ROBERT, Madame SAADI, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 mai 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 JUIN 2023	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,
DATE DE MISE EN LIGNE : 2 JUIN 2023	
	Monsieur Pierre HURMIC